



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 27 mars 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 mars 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme OTTAVY-SARROLA à Mme OTTAVY, M. PAOLINI à Mme BIANCAMARIA, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SANNA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. SBRAGGIA, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI, M. BASTELICA à M. CIABRINI

Etaient absents :

Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. CAU, M. CASTELLANA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. CHAREYRE, M., M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 49
Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 30
Quorum : 25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20180327-2018_59-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2018

Publication : 03/04/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du mardi 27 mars 2018
Délibération N°2018/68

Programmation culturelle du Palais Fesch-musée des Beaux-arts 2018

Le Palais Fesch-musée des Beaux-arts, labellisé « musée de France » propose une offre culturelle variée, accessible au plus grand nombre et reconnue pour sa qualité.

Durant toute l'année, des activités pédagogiques diversifiées sont proposées, destinées tant à un large public afin de le sensibiliser aux œuvres de la collection permanente, qu'aux publics avertis ou scientifiques.

La volonté du cardinal Fesch de créer un « institut des études » à Ajaccio prend tout son sens avec la mise en place d'actions de médiation, en adéquation à la fois avec les demandes de la population et avec les missions et principes de qualité et de cohérence du Palais Fesch.

Le Palais Fesch-musée des Beaux-arts peut être considéré comme « le musée de peinture de la Corse » de par sa richesse et la renommée de ses collections. Il possède à ce titre tous les critères objectifs pour entrer dans la classification de « musée municipal à vocation régionale » (MMVR).

Budget prévisionnel 2018 en annexe

L'ensemble de la politique culturelle du Palais Fesch s'articule autour de trois axes majeurs, **les expositions temporaires et publications, la médiation culturelle à destination des différents publics** (jeune public, adulte, personnes en situation de handicap et hors les murs) et **les activités scientifiques** qui s'organisent autour de la recherche scientifique, l'enseignement et la documentation.

I. EXPOSITIONS ET PUBLICATIONS

I.1 Expositions

Rencontres à Venise : étrangers et vénitiens dans la peinture du XVII^e siècle.

29 juin – 1^{er} octobre 2018

En partenariat avec les Gallerie dell'Accademia di Venezia.

Le commissariat scientifique de cette exposition est porté par Madame Linda Borean, conservatrice, Professeur d'histoire de l'art à l'Università degli Studi di Udine et Madame Stefania Mason, Conservatrice, Professeur d'histoire de l'art à l'Università degli Studi di Udine, Madame Paola Marini, Directrice Générale des Gallerie dell'Accademia di Venezia et Monsieur Andrea Bacchi, Directeur de la Fondazione Federico Zeri

De plus, ce projet d'exposition nécessite la réalisation, tant pour le Conservateur du Palais Fesch que pour le comité scientifique partenaire du projet, de déplacements réguliers.

Cette nouvelle exposition sur la peinture du XVII^e siècle s'inscrit dans la suite des expositions précédemment organisées au musée d'Ajaccio sur le baroque italien : *Florence au Grand Siècle, entre peinture et littérature* (2011) et *La peinture en Lombardie, la violence des passions et l'idéal de beauté* (2014).

La collection de peintures italiennes du XVII^e siècle exposée à Ajaccio est l'une des plus importantes de France. L'organisation de ce genre d'exposition permet donc de mettre en valeur ces collections tout en constituant une étape importante dans la recherche en histoire de l'art sur ce siècle.

L'exposition, dont le commissariat est assuré par les deux grandes spécialistes de la peinture vénitienne du *Seicento*, permettra au public de découvrir une période méconnue, grâce à des œuvres magnifiques exceptionnellement prêtées par la Surintendance des Beaux-arts de Venise.

La vitalité et la diversité de l'école de peinture vénitienne du XVII^e siècle, qui bénéficie de l'apport novateur de nombreux artistes étrangers, sera illustrée par des peintures, des dessins mais aussi des sculptures.

L'exposition s'articulera de manière chronologique mais aussi autour de thèmes et de genres qui connurent un succès prépondérant : portraits, autoportraits, allégories des arts, visions célestes, héros de la Bible et de l'histoire antique...en passant par des thèmes macabres qui stimulèrent particulièrement l'imagination des artistes comme des commanditaires.

PALAIS DE TOKYO *Carte blanche à Jean de Loisy*

20 décembre 2018 - 30 avril 2019

Le plus grand centre de création contemporaine en Europe, le palais de Tokyo est l'un des espaces d'exposition les plus novateurs dans le milieu de la création artistique.

Sa programmation allant d'artistes confirmés issus de la scène nationale et internationale aux jeunes artistes émergents est ouverte à toutes les disciplines avec l'ambition d'explorer l'ensemble des territoires de l'expression artistique.

Le Palais Fesch propose à Jean de Loisy, Président du Palais de Tokyo d'investir certains espaces du Palais Fesch afin de les transformer le temps d'une exposition en un espace permettant d'aborder différentes interventions artistiques en lien avec la collection Fesch à redécouvrir de manière inattendue.

I.2 Publications

Rencontres à Venise : étrangers et vénitiens dans la peinture du XVII^e siècle.

29 juin – 1^{er} octobre 2018

En partenariat avec les Gallerie dell'Accademia di Venezia.

Un catalogue d'exposition de 316 pages, publié à 600 exemplaires en quadrichromie, présentant toutes les notices des œuvres exposées, sera édité à cette occasion. Cet ouvrage comprendra plusieurs textes scientifiques rédigés notamment par : Linda Borean, Stefania Mason, Andrea Bacchi, Nathalie Volle, Christophe Brouard, Laura De Fuccia.

Réédition du catalogue raisonné *Les peintres corses.*

Réédition et mise à jour du catalogue relatif à la totalité de la collection des peintres corses conservée au Palais Fesch. Ouvrage à destination tant des spécialistes que du grand public.

La collection du cardinal Fesch, instrument de domination culturelle et politique des Bonaparte dans le monde.

Carole Blumenfeld, Philippe Costamagna.

Édition des actes de la Journée d'étude relatifs aux recherches scientifiques autour de la constitution et de l'histoire de la collection Fesch.

PALAIS DE TOKYO *Carte blanche à Jean de Loisy*

20 décembre - 30 avril 2019

Un ouvrage d'une centaine de pages, tiré à 300 exemplaires, sera édité à cette occasion, il présentera les œuvres exposées en regard des tableaux de la collection Fesch.

II. MEDIATION CULTURELLE

II.1 Les actions à destination des publics adultes

Le Palais Fesch en tant que musée labellisé "musée de France" est soumis au contrôle scientifique et technique de l'État. Il bénéficie de l'aide et de l'expertise de ce dernier. Il a l'obligation de mener des activités scientifiques par des professionnels qualifiés et doit obligatoirement disposer d'un service de médiation culturelle propre avec des personnels qualifiés (cf. Code du Patrimoine livre IV, titre IV, chapitre 1er).

Aussi, le Palais Fesch propose des actions de médiation culturelle portées par deux médiatrices spécialisées en histoire de l'art. Ces actions se déroulent pour l'essentiel dans l'enceinte du Palais Fesch, (ateliers, visites guidées...), néanmoins des actions dites « hors les murs » sont également mises en place afin de faire connaître le musée à un public qui ne s'y rendrait pas spontanément, ou qui est dans l'impossibilité de s'y rendre. Ces actions feront l'objet de communication.

II.1.1 Les animations au Palais Fesch

De nombreuses actions sont proposées tout au long de l'année au sein du Palais Fesch, en lien avec les collections permanentes du musée, ou bien en fonction des expositions temporaires présentées. Certaines, face à leur succès sont reconduites depuis plusieurs années ; d'autres sont proposées pour la première fois.

1) Cours et conférences

a) Les cours d'histoire de l'art du Louvre, mis en place en 2017 pour la première fois à Ajaccio ont rencontré un très important succès ; il serait donc intéressant de les poursuivre chaque année. Une nouvelle série thématique sera proposée pendant l'année 2018.

b) Des conférences en lien avec les expositions temporaires de l'année 2017-2018 auront lieu une fois par mois d'octobre à juin ; elles auront pour but de rendre accessible au public le contenu scientifique des expositions et ainsi permettre une meilleure compréhension de ces expositions par le visiteur.

c) Un cycle de conférence sur le lien entre l'art et la littérature sera organisé en partenariat avec l'association *Via grenelle*. Ces conférences se tiendront dans l'enceinte du Palais Fesch tous les deux mois et feront ainsi le lien avec les rencontres littéraires « Racines de ciel ».

d) Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine napoléonien, des représentants de la Fondation Napoléon interviendront une fois tous les deux mois pour des conférences au Palais Fesch.

e) Une heure, une œuvre : animées par les personnels du musée, ces séances permettront à un public salarié, de venir découvrir certaines œuvres d'art en profitant de leur heure de déjeuner. L'accent serait mis sur les œuvres récemment exposées.

f) Deux journées d'études seront consacrées aux recherches sur la collection du cardinal Fesch. En effet deux historiens d'art travaillent depuis 2 ans sur cette collection ; les journées d'études permettraient de faire un bilan d'étape de ce travail.

2) Cours de pratique artistique

a) Les cours de copie d'œuvre, animés par M. Michel-Ange Poggi, artiste peintre, seront poursuivis en raison de leur grand succès. Les participants y apprennent la peinture en copiant des œuvres du musée. Chaque élève devra s'acquitter de 30 euros par mois.

b) Un second cours pour les adultes, consacré à l'apprentissage des techniques anciennes de dessin et de peinture sera inauguré à partir d'octobre 2017. Afin de toucher un public différent de celui des cours de copie, il serait proposé deux fois par mois en soirée. Le tarif de ces cours est de 30 euros par mois.

3) Visites guidées

Des visites guidées thématiques, organisées par la documentaliste une fois par mois les vendredis après-midi, seront poursuivies. Afin d'approfondir l'étude des tableaux de la collection une visite en deux temps est proposée : un parcours thématique dans les salles du musée, puis une consultation d'ouvrages à la bibliothèque d'histoire de l'art.

Les participants à ces visites devront s'acquitter de l'entrée du musée.

4) Concerts, spectacles de danse

a) Des concerts méridiens sont organisés en partenariat avec le conservatoire de Corse, Henri Tomasi, les mercredis midi une fois tous les deux mois ; les élèves du conservatoire venant gratuitement jouer dans les salles du musée. Ces actions sont gratuites.

b) A titre exceptionnel (événement particulier, journée nationale) des concerts supplémentaires ou des spectacles de danse pourront également être joués dans l'enceinte du Palais Fesch.

Afin de mettre en évidence les ouvertures du musée le dimanche à partir de janvier 2018, des concerts s'adressant à un public familial seront programmées certains dimanches.

Des représentations de danses d'époque empire pourront également avoir lieu pour mettre en avant les collections napoléoniennes.

5) Participation aux évènements nationaux

Certains évènements nationaux sont devenus incontournables pour le Palais Fesch :

a) Les journées européennes du patrimoine : le musée resterait ouvert de 10h30 à 18h lors du 3^e week-end de septembre.

b) La nuit des musées, mai 2018 (l'édition 2017 a accueilli 373 visiteurs)

Le musée resterait ouvert de 18 heures à 23 heures. Le travail réalisé par les enfants sur nos œuvres serait particulièrement mis en avant à cette occasion.

c) La journée mondiale Alzheimer, septembre 2018

Depuis maintenant quatre ans, le Palais Fesch accueille cet évènement en collaboration avec l'association *France Alzheimer*. Des malades bénéficient ce jour là de visites guidées adaptées des collections du musée.

d) Les portes du temps : cette opération nationale, permet de faire découvrir l'art aux jeunes des quartiers « politique de la ville » en leur proposant des activités spécifiques.

e) Rendez-vous au jardin : les collections de natures mortes du musée permettent de proposer des actions à l'occasion de ce rendez-vous auquel participe la ville d'Ajaccio.

Pour l'ensemble de ces opérations, la gratuité du musée serait accordée aux visiteurs.

6) Racines de ciel

C'est depuis 2009 que *Racines de Ciel* organise chaque année à Ajaccio des rencontres littéraires, réunissant auteurs de notoriété nationale, et insulaires. Le but recherché étant de nourrir une réflexion sur le processus de création autour d'un thème fort et différent chaque année.

L'organisation de cet évènement au Palais Fesch fera cette année l'objet d'un partenariat plus abouti afin de permettre un croisement des publics.

II.1.2 Les actions « hors les murs »

La mission de service public du Palais nécessite de mettre en place des actions spécifiques afin de permettre au plus grand nombre de s'approprier les œuvres d'art du Palais Fesch.

Ces actions s'adressent avant tout à des personnes souvent issues de milieu modeste et de quartiers excentrés de la ville, mais aussi aux publics en difficultés, isolés ou en insertion. Ces actions peuvent s'inscrire dans le cadre de la *politique de la ville*.

Mais les politiques hors les murs doivent également permettre à un public empêché (personnes hospitalisées, détenus en maison d'arrêt, etc.) de pouvoir découvrir les œuvres d'art.

Les différents publics évoqués, ne pourront pas s'approprier le musée seuls. Les musées des Beaux-arts dans leur ensemble leur paraissent inaccessibles, il est donc nécessaire de créer des animations spécifiques afin d'aller les chercher.

Au travers de cours d'histoire de l'art, de visites thématiques ou d'ateliers spécifiques, organisés avec chaque partenaire, le public est progressivement amené au Palais Fesch. C'est pour cela que ces actions sont dites « hors les murs » car elles peuvent avoir lieu dans les locaux des structures partenaires mais également au musée ; elles sont organisées de manière ponctuelle ou régulières tout au long de l'année scolaire.

Ces actions sont conduites par Julie Baltzer, médiatrice titulaire d'un master II de médiation culturelle.

Pour information, 1708 visiteurs ont été accueillis par la médiatrice du Palais Fesch lors de l'année 2016-2017, soit 434 personnes supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Différents partenariats ont vu le jour, il s'agit de les poursuivre et de les amplifier.

- Services de la ville d'Ajaccio : les maisons de quartier de Saint-Jean, des Salines, de Résidence des îles, les médiathèques de Saint-Jean, des Cannes, la maison des aînés, le relais assistantes maternelles, la crèche du Parc Berthault et tout particulièrement le service de la Réussite Éducative ;
- Hôpitaux : l'hôpital Eugénie et différents services de l'hôpital Castelluccio ;
- Associations : le GRETA, le secours populaire, Corsicasida, France Alzheimer ;
- La maison d'arrêt d'Ajaccio.

Un nouveau partenariat a été mis en place avec la médiathèque des Jardins de l'empereur dès la rentrée scolaire de septembre 2017.

Différentes expositions d'œuvres réalisées à l'occasion des ateliers pourront avoir lieu dans l'enceinte du Palais Fesch.

La gratuité du musée est accordée aux participants à ces actions.

II.2 les actions spécifiques à destination des enfants

II.2.1 Activités pour les enfants

a) Ateliers arts plastiques

Pour l'ensemble de l'année scolaire (trois trimestres) deux ateliers d'art plastique seront proposés le mercredi après-midi.

Le premier, de 13h à 14h30, s'adresserait aux enfants scolarisés dans les classes de CP, CE1 et CE2

Le second, de 15h à 16h30, permettrait quant-à lui d'inscrire les enfants de CM1, CM2.

Le choix de ces différentes classes d'âge par atelier permettra un travail plus cohérent et plus abouti.

Le tarif de ces ateliers est de 50 euros par trimestre et par enfant.

b) Atelier théâtre

Le changement des rythmes scolaires à Ajaccio permet de proposer un atelier supplémentaire le mercredi matin. Cet atelier s'adresserait à des enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2. Il aurait pour but de créer une pièce de théâtre autour des collections du musée.

Le tarif de ces ateliers est de 50 euros par trimestre et par enfant.

c) Ateliers pour enfants aux vacances scolaires

Chaque vacance scolaire sera l'occasion de proposer des ateliers d'arts plastiques spécifiques ; ainsi par exemple la création de décors de Noël pourra être proposée aux enfants au moment des vacances de Noël.

Des stages pour le public adolescent seront proposés pendant les vacances scolaires ; ils s'appuieront d'avantage sur l'usage des nouvelles technologies.

Ces différents ateliers seraient proposés aux enfants par tranches d'âge : 4 à 6 ans, 6 à 11 ans, ou 12-16 ans. Ils pourront être proposés sous la forme d'actions intergénérationnelles (parents/grands parents-enfants) mais les enfants pourraient également être accueillis seuls.

Pour les ateliers simples le tarif est fixé à 5 euros par enfants, pour les ateliers intergénérationnels le tarif est fixé à 10 euros par famille. Pour les stages, ils seront gratuits pour les enfants venant dans le cadre d'un partenariat avec un service de la ville ; pour les autres le tarif sera de 5 euros par journée de stage.

Une exposition de fin d'année sera consacrée aux travaux réalisés par les enfants.

d) Visites théâtralisées

En lien avec nos œuvres, une compagnie de théâtre proposera de découvrir de manière ludique les collections du musée lors des vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps.

Il est demandé aux visiteurs de s'acquitter de l'entrée du musée.

e) Spectacle de Noël

Le musée a pris l'habitude, depuis 2014, de proposer pour les plus petits un spectacle de marionnette en lien avec l'art. Ce spectacle serait joué dans la grande galerie du palais Fesch. Il est demandé aux visiteurs de s'acquitter de l'entrée du musée.

f) anniversaires au musée

Le Palais Fesch va ouvrir ses portes tous les samedis et les dimanches à partir de janvier 2018. Afin d'attirer des familles au musée lors de ses week-ends, il sera proposé de venir fêter son anniversaire au musée, accompagné d'une animatrice qui fera découvrir au travers de jeux, les collections d'œuvres d'art du Palais Fesch.

II.2.2 Accueil des scolaires au Palais Fesch

Les scolaires sont accueillis tout au long de l'année au Palais Fesch par Laurence Martini, médiatrice, titulaire d'un master II d'histoire de l'art. Pour information 3350 enfants ont été accueillis par la médiatrice du Palais Fesch soit 1890 enfants supplémentaires sont venus avec leur enseignant lors de l'année scolaire 2016-2017.

a) Visites des collections

Une médiatrice spécialisée pourra proposer des visites guidées, générales ou thématiques, ainsi que des ateliers.

Par ailleurs, les enseignants peuvent également effectuer des visites du musée avec leurs élèves ; s'ils assurent ces visites seuls, la gratuité est accordée aux élèves et à leurs enseignants.

b) Outils pédagogiques

Des outils pédagogiques sont créés régulièrement afin d'aider les enseignants, ou tout autre partenaire, à faire comprendre et découvrir nos collections : mallettes pédagogiques, parcours pédagogiques, fiches d'œuvre, jeux.

De nouveaux outils sont proposés à l'occasion de la rentrée scolaire de septembre 2017 et disponibles en ligne sur le site internet du Palais Fesch.

c) Formation des enseignants

Des formations seront proposées, de manière régulière, et en lien avec les services décentralisés de l'Éducation Nationale, sur les collections du musée Fesch. Le but étant d'inciter les enseignants à emmener les élèves, en leur montrant les possibilités offertes par le musée Fesch, notamment en lien avec leurs programmes scolaires. La volonté des deux parties étant de rendre l'enseignant suffisamment autonome pour qu'il puisse effectuer les visites seuls avec sa classe.

Des formations supplémentaires, sur les collections de peinture corse, seront mises en place en lien avec le plan pluriannuel de formation des enseignants en langue et culture corse.

d) Projets spécifiques

Certains projets spécifiques sont organisés avec des établissements scolaires ; ils font l'objet d'un partenariat qui conduit les élèves à venir plusieurs fois au musée Fesch et à produire un projet pédagogique particulier.

Pour l'année 2017-2018, il est déjà possible d'annoncer un nouveau partenariat avec l'école élémentaire des Jardins de l'empereur qui conduira les élèves d'une classe à participer à l'opération

nationale « dis-moi, dix mots » et le renouvellement du partenariat « mediterr'arts » avec le collège Padule.

Dans le cadre de ces partenariats spécifiques, la gratuité est accordée aux visites scolaires.

II.2.3 Les supports de médiation culturelle

Les supports de médiation culturelle (guides d'aide à la visite, plans du Palais, livrets, dépliants, pochettes presse, fiches presse, affiches tout format, bannières, etc.) sont les liens les plus directs entre les différents publics et le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts. Ils permettent, d'une part, de communiquer auprès du plus grand nombre (affichages, flyers, dépliants, etc.) et, d'autre part, d'acquérir les outils de connaissance indispensables à la bonne découverte, compréhension et appropriation du lieu. Ces supports peuvent aussi prendre la forme d'objets dérivés tels que les cartes postales, petits cahiers, et dans ce cas permettre l'encaissement de recettes supplémentaires significatives.

II.2.4 Les publications pédagogiques

Petit guide d'aide à la visite et thématique

Réédition d'un petit guide d'aide à la visite gratuit, comprenant un petit jeu de piste permettant aux enfants de créer leur parcours de visite du Palais tout en s'amusant.

Ce petit guide généraliste sera complété par d'autres thématiques, notamment sur les thèmes de la mythologie, Saint-Jérôme, la peinture des primitifs et de la renaissance, l'histoire de Noël.

Un livret jeu autour de Napoléon sera créé (jeu de piste dans les salles).

III. ACTIVITES SCIENTIFIQUES, ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET DOCUMENTATION

III.1 La Documentation

Le Palais Fesch-musée des Beaux-arts, lieu de recherche scientifique, met à disposition des chercheurs et du public l'unique bibliothèque d'histoire de l'art en Corse. Dans cette optique, le musée a donné un rôle majeur à sa documentation.

Grâce aux importantes campagnes d'acquisitions et à différentes donations, le nombre d'ouvrages à la disposition du public ne cesse de s'accroître (plus de 9000 aujourd'hui).

La documentation propose un fonds regroupant les dernières publications scientifiques françaises et étrangères et le musée est abonné à toutes les revues scientifiques portant sur l'histoire de l'art et le secteur napoléonien, permettant aux étudiants et amateurs de mener des recherches en Corse. La bibliothèque du musée s'est aussi portée acquéreur d'un grand nombre de publications sur le collectionnisme, le musée étant voué à devenir un centre de recherche sur le collectionnisme en tant que souvenir de la plus grande collection jamais constituée. Dans ce cadre, des partenariats scientifiques avec l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), le Provenance Index du J.Paul Getty Research Institute de Los Angeles ainsi qu'avec la Fondazione Zeri sont élaborés afin de pérenniser cette vocation.

III.2 Recherches, Activités scientifiques

L'importance de la collection du cardinal Fesch, la plus grande jamais constituée, n'est plus à démontrer. La ville d'Ajaccio a le devoir de la faire découvrir au reste du monde. Outre le petit nombre de tableaux parvenus en Corse (1500 sur 16000 tableaux), le cardinal possédait des œuvres des plus grands artistes italiens, français, flamands et hollandais allant des XIV^e au XIX^e siècles et dont un nombre important compte parmi les chefs-d'œuvre des plus grands musées, des musées du Vatican, du J-P Getty de Los Angeles, de Londres, de Dublin, d'Amsterdam...

En plus de sa collection de tableaux le cardinal possédait deux importants ensembles d'Antiques et de gravures conservés respectivement à la glyptothèque de Munich et au musée des Beaux-arts de Caen.

Des recherches de grandes envergures doivent continuer d'être menées dans les archives de Paris, Lyon et en Italie, principalement à Rome, aussi pendant les années 2018-2019 un chercheur spécialiste du début du XIX^e siècle et reconnu pour l'ensemble de ses découvertes doit être mobilisé.

Le Palais Fesch-musée des Beaux-arts est aussi un lieu de recherche sur la collection Fesch et sur le collectionnisme en général. Le musée a la volonté de contractualiser durant trois années avec les deux principaux instituts dédiés à l'histoire du collectionnisme, l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) et la Fondation Frederico Zeri de Bologna, afin de travailler sur les inventaires XVII^e de la collection. Il est en effet indispensable aujourd'hui de savoir comment Joseph Fesch constitua sa collection. Dans ce cadre en partenariat avec l'INHA, deux chercheurs en histoire de l'art seront mobilisés.

IV. RESTAURATION, CONSERVATION ET ACQUISITION

IV.1 Restauration d'œuvres d'art

Le Palais Fesch-musée des Beaux-arts possède un pianoforte dans ses collections. Cet instrument est un très bel exemple de la facture parisienne de pianos carrés tels qu'on les trouve chez Erard et Pleyel dans les années 1830.

L'instrument est dans un état de conservation relativement convenable, de nombreux d'éléments d'origine sont encore présents, mais il porte les traces d'une restauration malheureuse, probablement ancienne.

Grâce au partenariat entre le Palais Fesch et le conservatoire de musique Henri Tomasi, les musiciens ont pu découvrir le pianoforte dans les réserves lors d'une visite. Ceux-ci ont confirmé la rareté de l'instrument et ont suggéré que son exposition et son utilisation serait d'un grand intérêt pour les professionnels de la musique et une expérience auditive extraordinaire pour le public.

De fait, le Palais Fesch engagera une campagne de restauration pour que cet instrument ancien puisse être déposé dans la grande galerie où l'acoustique est excellente afin d'être utilisé lors de concerts.

Le coût de cette restauration pourrait être supporté en partie par un appel au mécénat qui pourrait prendre la forme de concerts organisés au sein du musée.

Une des actions de mécénat s'inscrirait dans le partenariat qui lie la direction des patrimoines de la Ville d'Ajaccio et la Société Air France, sous forme de concerts.

Aussi, dans une volonté de participer au financement de la restauration, la société Air France souhaiterait organiser un concert du violoniste Bertrand Cervera dans la Grande Galerie. Les recettes générées par les achats de billets d'entrée seraient utilisées pour financer une partie de la restauration.

Il existe en effet une convention marketing, signée le 19 juin 2017, entre les deux parties selon laquelle Air France est « Partenaire Officiel et Transporteur Officiel » de la Direction des patrimoines de la ville d'Ajaccio.

La direction du patrimoine s'engageant à mettre à la disposition du mécène, la Grande Galerie pour l'organisation de cet événement (article 4 de la convention marketing).

Par ailleurs, le directeur du conservatoire de musique d'Ajaccio souhaiterait contribuer à cette restauration en programmant un concert dont les recettes constitueraient un autre mécénat.

Cette restauration serait aussi l'occasion de créer une exposition originale autour du piano, alliant musique inédite écrite dans les années 1830, portraits de musiciens et instruments anciens. Ce projet se veut pédagogique et innovant, un événement sans précédent dans le musée.

IV.2 Acquisition de petit matériel de conservation

Afin de conserver au mieux ses collections le Palais Fesch a besoin de procéder à l'achat de petit matériel de conservation (crochets pour cimaises, boîtes PH neutre, carton, feuilles isolantes, etc.).

IV DON et PRET

IV.1 Don

Le Palais Fesch souhaiterait pouvoir accepter le don manuel d'une vingtaine de gravures, lithographies et eau-forte de Monsieur Jean-Michel Pianelli. Ces documents enrichiront le fonds napoléonien et le fonds Corse du cabinet des arts graphiques.

IV.3 Prêts

Les collections du Palais Fesch sont toujours autant sollicitées par les musées lors d'expositions ; Le musée de la Roche sur Yon demande pas moins de 6 œuvres napoléoniennes pour une exposition de janvier à avril 1919 consacrée à l'intimité de l'empereur Napoléon 1^{er}, l'époux, le père, l'amant. Aussi, ce musée souhaite emprunter la statuette de Madame Mère assise de Canova (Inv. MNA 896.1.21), son portrait (inv. MNA 839.1.13) peint par Gérard, Madame mère et un domestique par Sablet (Inv. : MNA 839.1.12), le portrait du roi de Rome par Rouget (inv.MFA 852.1.947), le portrait de Napoléon III par Cabanel (MNA 921.1.1) et une récente acquisition représentant Bonaparte en uniforme d'officier de volontaires de Dubuffe (Inv.MNA 2016.1.230).

De même, le Städel museum de Francfort sollicite le prêt d'un tableau déposé par le musée du Louvre au Palais Fesch, L'homme au gant de Titien pour une exposition sur la renaissance à Venise du mois de février au mois de mai 2019. Le Louvre ayant donné son accord de principe le Palais ne peut qu'accorder ce prêt.

V. TRAVAUX AMENAGEMENT

V.1 Ouverture de la Chapelle Impériale vers le Palais Fesch

En partenariat avec la DRAC un préprogramme portant sur l'ouverture de la Chapelle Impériale vers le palais Fesch a été mené par l'architecte en chef des monuments historiques. Des solutions sont

proposées permettant de relier les salles d'expositions du rez de cour du musée à la galerie de la chapelle afin de permettre un parcours muséographique culturel autour de la famille impériale et du cardinal Fesch.

De plus, cette pré-étude permet aussi de relier le premier étage du Palais Fesch avec l'appartement dans la chapelle destiné, à l'origine de sa construction, au logement du gardien du lieu. L'aménagement de cet appartement en atelier pédagogique du musée, grâce aux deux sorties de secours, laisserait la possibilité d'installer au rez de cour une boutique/librairie de façon pérenne et développer l'offre faite aux visiteurs.

Il est proposé d'engager le programme en partenariat de maîtrise d'œuvre avec la DRAC afin de définir les modalités du projet.

V.2 Nouveaux supports multimédia d'aide à la visite

La mise en place de nouveaux supports tels que des tablettes supplémentaires seraient un atout permettant de toucher plus directement une partie du jeune public ainsi que le grand public.

V.2 Bannières coté façades mer du Palais Fesch

Création de bannières de 3 bannières sur la façade mer du Palais Fesch afin que ce dernier soit visible et identifiable par les bateaux de croisières.

Considérant que la programmation culturelle du Palais Fesch-musée des Beaux-arts revêt un intérêt public et est organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver la programmation telle que présentée dans l'exposé ;

D'autoriser Monsieur Le Maire

- à signer tous les documents relatifs à cette programmation et son plan de financement ;
- à demander des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse ainsi que du Ministère de la Culture, et à tout organisme susceptible d'apporter un financement ;
- à recevoir du mécénat dans le cadre de cette programmation tant en numéraire qu'en nature ;

De dire que le budget relatif à la programmation culturelle 2018 du Palais Fesch Musée des Beaux Arts présentant les montants en fonctionnement et investissement pour l'année, est proposé à l'inscription budgétaire du budget primitif 2018 en dépenses chapitre 011 et en recettes chapitres 70 / 74 / 13 ;

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Mme Simone GUERRINI, adjointe déléguée

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le code du patrimoine, livre IV, titre IV et V, modifié par la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine,

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 mars 2018 ;

Considérant que la programmation culturelle du Palais Fesch-musée des Beaux-arts revêt un intérêt public et est organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public.

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La programmation telle que présentée dans l'exposé

AUTORISE monsieur Le Maire

- à signer tous les documents relatifs à cette programmation et son plan de financement.
- à demander des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse ainsi que du Ministère de la Culture, et à tout organisme susceptible d'apporter un financement ;
- à recevoir du mécénat dans le cadre de cette programmation tant en numéraire qu'en nature ;

DIT

que le budget relatif à la programmation culturelle 2018 du Palais Fesch Musée des Beaux Arts présentant les montants en fonctionnement et investissement pour l'année, est proposé à l'inscription budgétaire du budget primitif 2018 en dépenses chapitre 011 et en recettes chapitres 70 / 74 / 13 ;

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI